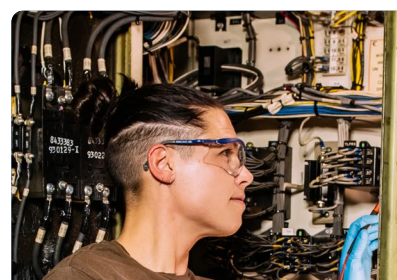


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Août 2021



UNIFOR

theUnion | le syndicat

Le 10 septembre 2021

Statistiques nationales

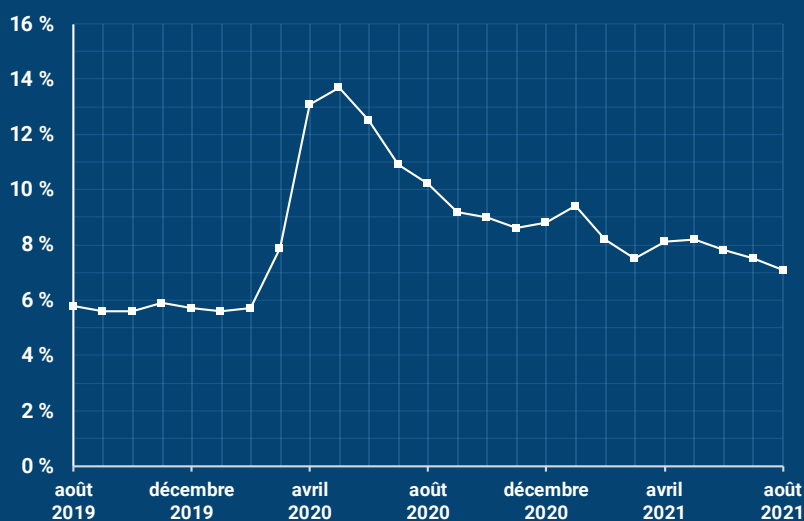
Le marché du travail canadien a ajouté 90 000 emplois en août, la plupart des régions continuant de voir une relance de l'activité économique alors que les mesures de confinement étaient assouplies. Le taux de chômage est passé à 7,1 %, le niveau le plus bas depuis le début de la pandémie de COVID-19, mais néanmoins plus élevé que la moyenne pré-pandémique pour le mois d'août. Le taux de participation est également en hausse, indiquant qu'une proportion importante de travailleuses et de travailleurs est revenue sur le marché du travail. Cependant, alors que le nombre d'infections à la COVID augmente dans la plupart des régions du Canada, le temps nous dira si ces tendances se maintiennent.

Le taux de couverture syndicale est demeuré inchangé par rapport à juillet, mais continue d'osciller à des niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière. Le salaire horaire moyen a connu une augmentation de 0,5 % en août, mais est resté inférieur de 2,4 % au salaire horaire moyen d'août 2020.

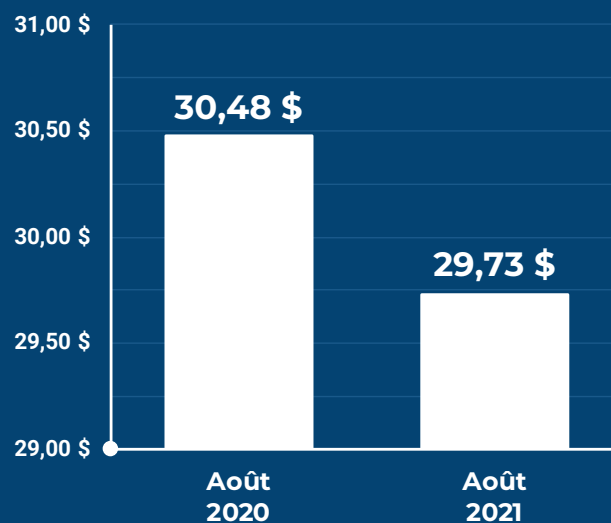
	Moyenne sur 5 ans août 2015 à août 2019	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total (nombre) ¹	18 340 440	18 016 300	18 974 100	957 800 5,3 %	90 200 0,5 %
Taux de chômage (%) ²	6,4	10,2	7,1	-3,1 pp	-0,4 pp
Taux de participation (%) ³	65,5	64,6	65,1	0,5 pp	-0,1 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	29,4	30,1	29,5	-0,6 pp	0,0 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	27,28 \$	30,48 \$	29,73 \$	-2,4 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	36,0	36,0	36,0	0,0 %	0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



Indicateurs nationaux de précarité

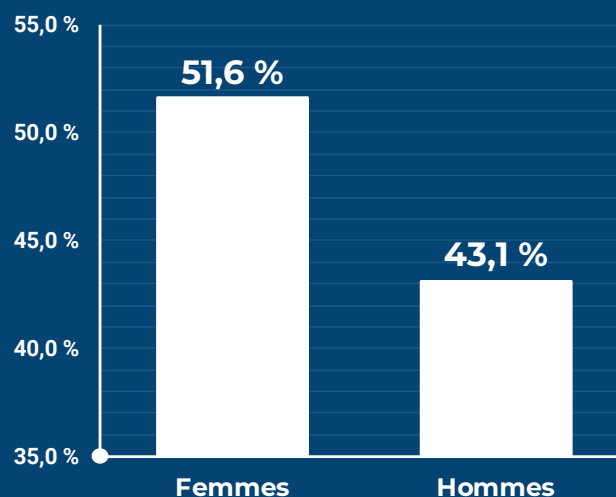
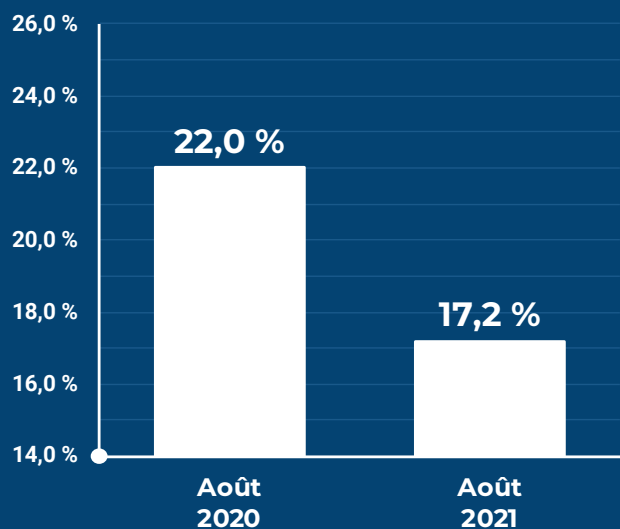
Nos indicateurs de précarité pour le mois d'août montrent un certain nombre de changements positifs, les taux de sous-emploi, de temps partiel involontaire et de sous-utilisation ayant tous diminué, tant sur une base mensuelle qu'annuelle. De façon significative, il y a maintenant 20 % moins de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation par rapport à août 2020.

Néanmoins, la hausse d'une année à l'autre du pourcentage de personnes occupant plusieurs emplois et des emplois temporaires continue d'être une source de préoccupation, suggérant que de nombreux travailleurs et travailleuses de retour sur le marché doivent occuper plus d'un emploi pour joindre les deux bouts et composer avec des contrats de travail précaires. De même, la ventilation du taux de temps partiel involontaire par genre (voir le graphique ci-dessous) révèle que les résultats positifs de la relance économique n'ont pas été répartis également entre les femmes et les hommes.

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021 (pp)	Variation entre juil. et août 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	16,8	17,1	0,3	-0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	58,1	48,5	-9,6	-4,5
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	14,6	10,2	-4,4	-0,8
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	22,0	17,2	-4,8	-0,7
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,1	4,9	0,8	-0,5
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,6	13,6	1,0	-0,5
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,3	0,1	0,3
Temporaire/à contrat (%)	6,0	6,9	0,9	-0,5
Saisonnier (%)	3,4	3,4	0,0	-0,2
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,9	18,9	-1,0	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,62 \$	3,59 \$	-0,9 %	3,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	2 132,8	1 713,5	-19,7 %	5,6 %

Taux de sous-emploi

Emplois à temps partiel involontaire selon le sexe



Statistiques régionales

À l'exception du Québec, qui a connu une baisse de 0,3 % de l'emploi, les chiffres de l'emploi régional ont été majoritairement positifs. L'Ontario et les Prairies ont ouvert la voie, enregistrant des hausses de 0,7 % et de 0,8 % respectivement, tandis que les régions de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique ont enregistré une hausse de 0,5 % de l'emploi. Les taux de chômage régionaux ont connu une baisse dans l'ensemble du pays, le Québec affichant désormais un taux de chômage inférieur à 6 %, le plus bas au Canada, malgré la baisse de l'emploi, ce qui s'explique principalement par le fait que le taux d'activité au Québec a diminué de 0,4 point de pourcentage, indiquant que les pertes d'emplois au Québec ont réduit la taille du marché du travail plutôt que de gonfler les rangs des chômeurs.

Le taux de couverture syndicale a également augmenté dans toutes les régions, à l'exception de l'Ontario, où il a baissé de 0,8 point de pourcentage, suggérant que la reprise de l'emploi en Ontario continue de se concentrer dans les secteurs non syndiqués. Cette tendance se reflète également en partie dans le fait que l'Ontario a été la seule région à connaître une baisse mensuelle du salaire horaire moyen, les régions de l'Atlantique, du Québec et de la Colombie-Britannique affichant des hausses salariales mensuelles importantes.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total	1 080 500	1 121 100	40 600 3,8 %	5 600 0,5 %
Taux de chômage (%)	10,6	9,4	-1,2	-0,3
Taux de participation (%)	59,3	60,2	1,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	31,1	30,4	-0,7	0,6
Salaire horaire moyen	26,49 \$	25,89 \$	-2,3 %	0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes	37,5	37,3	-0,5 %	0,4 %



Québec

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total	4 150 600	4 288 100	137 500 3,3 %	-11 000 -0,3 %
Taux de chômage (%)	8,8	5,8	-3,0	-0,3
Taux de participation (%)	64,5	64,1	-0,4	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	38,5	38,4	-0,1	0,3
Salaire horaire moyen	29,17 \$	28,76 \$	-1,4 %	1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,9	35,9	0,0 %	0,8 %



Ontario

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total	7 006 800	7 426 100	419 300 6,0 %	53 000 0,7 %
Taux de chômage (%)	10,6	7,6	-3,0	-0,4
Taux de participation (%)	64,1	65,0	1,0	0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,5	24,7	-1,8	-0,8
Salaire horaire moyen	31,40 \$	30,36 \$	-3,3 %	-0,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,0	36,1	0,3 %	0,1 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total	3 309 800	3 469 200	159 400 4,8 %	28 300 0,8 %
Taux de chômage (%)	10,8	7,4	-3,4	-0,5
Taux de participation (%)	68,1	68,2	0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,8	27,9	0,1	0,4
Salaire horaire moyen	32,07 \$	30,39 \$	-5,3 %	0,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,9	37,0	0,1 %	0,4 %



Colombie-Britannique

	Août 2020	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021	Variation entre juil. et août 2021
Emploi total	2 468 700	2 669 600	200 900 8,1 %	14 400 0,5 %
Taux de chômage (%)	10,7	6,2	-4,6	-0,4
Taux de participation (%)	64,2	65,3	1,1	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	29,1	29,4	0,3	1,0
Salaire horaire moyen	30,93 \$	30,44 \$	-1,6 %	1,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,1	35,2	0,3 %	0,3 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Les tendances des salaires horaires moyens par industrie montrent une divergence continue, la plupart des industries enregistrant des salaires inférieurs à août 2020, bien que la baisse ne soit plus aussi prononcée qu'au cours des mois précédents. Notamment, les salaires dans les secteurs des services publics, des finances et de l'assurance, ainsi que du transport et de l'entreposage, ont repris leur ascension, tandis que l'industrie de l'exploitation minière, pétrolière et gazière a connu une amélioration des salaires au cours des derniers mois en raison de la reprise de l'activité économique dans le secteur de l'énergie.

Selon les chiffres de l'emploi, presque toutes les industries sont dans une position nette positive par rapport au moins d'août 2020, une relance significative de l'emploi touchant le commerce de détail, ainsi que l'hébergement et la restauration, deux des industries les plus durement touchées pendant la pandémie.

Alors que ces deux secteurs sont encore en territoire négatif en matière d'emploi par rapport à la période prépandémique, certains secteurs comme la construction, les soins de santé, l'aide sociale, et les services professionnels, scientifiques et techniques ont connu un boom de l'emploi pendant la pandémie. Le défi

pour le mouvement syndical sera de s'assurer que la création d'emplois dans tous ces secteurs s'accompagne d'une hausse du taux de syndicalisation.

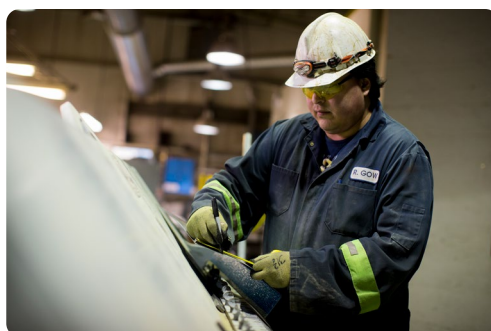
Salairé horaire moyen par industrie

Industrie	Août 2021	Variation entre août 2020 et août 2021
Agriculture	21,14 \$	0,0 %
Foresterie	32,06 \$	11,3 %
Pêche, chasse et trappage	23,73 \$	11,5 %
Mines, pétrole et gaz	43,87 \$	-1,8 %
Services publics	46,54 \$	2,3 %
Construction	30,74 \$	-3,8 %
Industrie manufacturière – biens durables	29,82 \$	-4,9 %
Fabrication de biens non durables	27,55 \$	-4,3 %
Commerce de gros	29,47 \$	-2,7 %
Commerce de détail	20,49 \$	-5,4 %
Transport et entreposage	30,79 \$	6,7 %
Finances et assurances	37,35 \$	0,9 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	27,77 \$	-4,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	37,29 \$	-4,4 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,23 \$	-5,1 %
Services éducatifs	37,47 \$	-3,1 %
Soins de santé et assistance sociale	29,17 \$	-4,0 %
Information, culture et loisirs	28,43 \$	-3,8 %
Hébergement et services de restauration	17,04 \$	-3,7 %
Autres services	26,27 \$	-2,2 %
Administration publique	39,15 \$	-3,9 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, août 2020 à août 2021

Agriculture	-28 622	
Foresterie	-7 944	
Pêche, chasse et trappage	-2 631	
Mines, pétrole et gaz		32 341
Services publics		1 419
Construction		68 451
Industrie manufacturière – biens durables		25 244
Fabrication de biens non durables		22 219
Commerce de gros	-9 759	
Commerce de détail		90 199
Transport et entreposage		62 264
Finances et assurances		33 839
Services immobiliers, de location et de location à bail		35 657
Services professionnels, scientifiques et techniques		149 356
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		10 536
Services éducatifs		91 321
Soins de santé et assistance sociale		114 904
Information, culture et loisirs		63 362
Hébergement et services de restauration		90 431
Autres services	-33 998	
Administration publique		82 840



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Aoûts couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Aoûtn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Aoûts qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Aoûtn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Aoûts qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org